



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 05 juillet 2021

Commission sanitaire sur la qualité des eaux littorales pour la production de coquillages :

Le Préfet du Finistère a réuni à Quimper, le 5 juillet, les représentants des conchyliculteurs, des pêcheurs professionnels, de l'association des maires du Finistère autour des services de l'État accompagnés de l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER) pour traiter des enjeux de qualité sanitaire des eaux littorales pour la production de coquillages.

Cette réunion s'est tenue dans le cadre de la commission de suivi sanitaire et zoosanitaire qui est chargée d'organiser la concertation entre les différents acteurs impliqués dans cette surveillance, de recueillir les informations utiles à chacun et de faciliter la circulation des informations entre partenaires.

Le bilan qui en a été tiré atteste des enjeux sur le littoral finistérien.

L'assainissement et les contaminations du milieu par des rejets diffus ou accidentels ont été au cœur des débats.

À l'occasion de cette réunion, Philippe MAHE a souhaité rappeler l'importance d'un engagement commun pour l'amélioration de la qualité de l'eau dans lequel l'État prend toute sa part, en particulier en termes de soutien financier.

Cette réunion a ainsi permis de réfléchir collectivement aux actions à mener sur les bassins versants depuis l'amont jusqu'aux eaux littorales.

Le Préfet a insisté sur l'importance qu'il attache aux prérogatives et actions des collectivités en la matière.

Il a également rappelé que les enjeux environnementaux et la lutte pour la biodiversité, très riche sur nos côtes, sont au cœur de l'action de l'État et constituent une ambition commune partagée.

Cette réunion n'est, pour Philippe MAHE, qu'un point d'étape et a vocation à s'inscrire dans une démarche plus large engagée avec les acteurs du territoire : élus, professionnels, associations.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr